

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21414 - 79ÈME ANNÉE

Journée « Alambic » à La Chaloupe Saint-Leu :

Réflexions autour d'un développement « Zéro carbone » des Hauts

A La Chaloupe, un petit groupe de producteurs s'interroge sur les changements dont ils ont été témoins dans les 30-40 dernières années et sur ceux qu'ils vont devoir impulser, avec les jeunes générations, pour développer les Hauts de l'île suivant les directives Zéro carbone données pour 2050. Leur objectif ? Faire de La Chaloupe un village bio-climatique !

Avec la section PCR de Saint-Leu, des habitants de ce village des hauts de l'ouest ont organisé dimanche 3 décembre une journée de réflexions autour d'un alambic, agrémentée d'une dégustation de leurs produits. Une quarantaine de personnes venues de différents points de l'île ont convergé dès le matin, dans le brouillard humide qui enveloppait cette partie des hauts, vers le petit alambic du Chemin de la Poste.

Le propriétaire des lieux avait préparé une cuite d'eucalyptus. Son frère, spécialisé dans la culture du Bourbon pointu, est arrivé avec le café du matin.

Réunies par Simone Yée Chong Tchi Kan, de la section PCR de Saint-Leu, plusieurs habitantes avaient préparé des spécialités mettant en valeur tout ce qui peut être fait avec la banane, la patate douce... « L'île en glace », glacier artisanal du chemin Vaudeville, a apporté les desserts.

D'autres producteurs, qui n'avaient pu être là dimanche, ont néanmoins participé aux réflexions engagées autour des nouvelles directives découlant des



Accords de Paris — accords dont les origines réunionnaises ont été soulignées par les participants (voir encadré).

Tous ont conscience que les modes de vie et de production actuels ont tourné le dos à ce qui se faisait traditionnellement dans l'île, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale et que, s'ils veulent donner une chance à la vie de se prolonger sur Terre, il faut inverser la tendance. Vaste programme !

Ils et elles ont aussi conscience que c'est aux citoyens de prendre les choses en main, en produisant dans la proximité et en agissant ensemble pour reconstruire une société bas carbone.

Ils se sont donnés pour ainsi dire une « feuille de route » à partir de quelques idées fondamentales :

- Produire et consommer dans la proximité ;
- limiter les déplacements à l'essentiel ;
- re-crée une filière d'emplois forestiers ;
- stopper la spéculation foncière ;
- garder les déchets recyclables et créateurs d'emplois ;
- établir une pédagogie des enjeux et problématiques des Hauts ;
- assurer le plein emploi.

Telles sont les idées de base qui vont leur servir de boussole pour atteindre leur objectif : en mettant à son service Internet et le digital, et en protégeant le



foncier de la spéculation pour protéger les conditions d'une autonomie alimentaire, ils et elles feront de la Chaloupe un village bio-climatique. Avec le soutien de tout ce que La Réunion peut compter de citoyens et citoyennes conscientes et en-

Kalouma



Un débat, des questions

Au cours de l'échange qui a suivi la présentation de l'événement par Simone Yée Chong Tchi Kan, les participants ont posé beaucoup de questions pour mieux cerner la vie des habitants de la Chaloupe et leurs conditions de travail.

Il était prévu de se rendre à quelques centaines de mètres de là, en lisière de forêt pour constater le degré d'avancement des pestes végétales. Si le temps avait été plus clément, un défrichage manuel aurait pu avoir lieu.

Elie Hoarau a rappelé une proposition du PCR de création d'un pôle de protection de l'environnement dont le rôle serait d'embaucher la main d'œuvre nécessaire à la protection de la nature réunionnaise. « Ce sont des milliers d'emplois qui pourraient être créés pour protéger nos forêts » a-t-il dit. A condition que les institutions jouent leur rôle.

Ary Yée Chong Tchi Kan a fait un historique de l'action engagée par Paul Vergès et Philippe Berne, en septembre 1996, pour faire prendre conscience de

l'urgence climatique.

Elu sénateur cette année-là, Paul Vergès n'a eu de cesse — avec Elie Hoarau, alors député de La Réunion — de mettre la question des changements climatiques et la nécessité de s'y adapter au cœur de leur action, jusqu'à faire adopter en février 2001, à l'unanimité des parlementaires français, la création de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (O.N.E.R.C), qui a élaboré une stratégie nationale adossée aux recommandations du GIEC. De rapports en rapports, cette démarche réunionnaise devenue une priorité nationale a abouti, lors de la COP 21 réunie en 2015, aux « Accords de Paris », finalement signés par 195 des 198 participants à la Conférence mondiale.

« Le Traité de Paris est entré en vigueur le 4 novembre 2016. Huit jours après, Paul a estimé qu'il avait rempli sa mission, il est parti » a dit Ary Yée Chong Tchi Kan, non sans rappeler les présents à leur devoir de prolonger cette action.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

COP28 : ONU femme propose une approche féministe de la justice climatique

Hier, à l'occasion de la Journée du genre lors de la conférence des Nations Unies sur le climat, la COP28 à Dubaï, ONU Femmes a lancé son rapport « Justice climatique féministe : un cadre d'action ».

D'ici 2050, le changement climatique plongera jusqu'à 158 millions de femmes et de filles supplémentaires dans la pauvreté et entraînera 236 millions de femmes supplémentaires dans la faim. La crise climatique alimente l'escalade des conflits et les migrations forcées, dans un contexte de rhétorique politique d'exclusion et anti-droits ciblant les femmes, les réfugiés et d'autres groupes marginalisés.

L'approche féministe de justice climatique s'articule autour de quatre domaines clés :

1) Reconnaître les droits, le travail et les connaissances des femmes

Les politiques doivent donner la priorité aux droits des femmes et des autres groupes confrontés à la discrimination, car cela mine leur résilience aux impacts climatiques. Les femmes assument des responsabilités de soins non rémunérées disproportionnées, disposent de moins de ressources économiques que les hommes et ont des niveaux d'alphabétisation et d'accès à la technologie inférieurs. Ces inégalités sont encore exacerbées par le changement climatique.

Parallèlement aux connaissances scientifiques, les décideurs doivent reconnaître l'expertise dont disposent les femmes, y compris les femmes autochtones, rurales et les jeunes. Ce n'est que si ces connaissances sont pleinement prises en compte que des politiques efficaces d'adaptation au climat pourront être élaborées et mises en œuvre.

2) Redistribuer les ressources économiques

Étant donné que les femmes sont déjà désavantagées dans les économies, en termes d'écart salarial et d'accès inégal à l'emploi, à la terre, à la technologie et à l'éducation, il est essentiel de donner la priorité à l'égalité des sexes dans les transitions justes. Dans le cas contraire, l'inégalité entre les femmes ne fera que s'aggraver. Pour inverser le changement climatique, il faudra détourner les ressources des activités extractives et dommageables pour l'environnement, et les orienter vers des politiques donnant la priorité au soin des personnes et de la planète.

Les gouvernements doivent mobiliser des ressources grâce à une fiscalité progressive sur les personnes et les entreprises les plus riches afin de financer les programmes de protection sociale visant à soutenir la résilience des femmes.

Par exemple, les programmes alimentaires en milieu scolaire sont non seulement capables d'alléger une partie du travail de soins non rémunéré des femmes

en fournissant aux enfants des aliments nutritifs, mais peuvent également soutenir davantage la politique climatique féministe en s'approvisionnant en repas auprès de petites agricultrices respectueuses de l'environnement.

3) Représentation des voix des femmes

Les femmes défenseuses des droits humains et les groupes féministes font pression pour que l'égalité des sexes soit intégrée dans l'élaboration des politiques environnementales à tous les niveaux. Mais elles sont souvent exclues du pouvoir.

Les recherches montrent que la représentation des femmes dans les parlements est associée à des politiques environnementales plus fortes, mais à l'échelle mondiale, les femmes n'occupent qu'environ un quart des sièges. Bien que les femmes soient à l'avant-garde du militantisme environnemental depuis des décennies, les femmes ne représentent que 15 pour cent des ministres de l'Environnement au niveau national.

Alors que la participation des femmes dans les délégations nationales aux conférences de l'ONU sur le climat a augmenté de 30 à 35 pour cent entre 2012 et 2022, la proportion de délégations dirigées par des femmes a légèrement diminué, passant de 21 à 20 pour cent au cours de la même période.

4) Réparer les inégalités et les injustices historiques

Les engagements financiers pour lutter contre le changement climatique doivent se concentrer sur les personnes et les pays les plus menacés. Depuis 1850, les pays du Nord sont responsables de 92 % des émissions excédentaires mondiales, créant ainsi une énorme dette climatique.

Pour remédier à ce déséquilibre, le rapport appelle les pays riches à respecter leurs engagements de financer des programmes climatiques et à garantir que les fonds soient versés aux pays les plus vulnérables et aux organisations de femmes de base. Seulement 3 % de l'aide au développement climatique donne la priorité à l'égalité des sexes. Les entreprises polluantes doivent être taxées et réglementées pour éviter de futurs dommages au climat.

La conférence sur le climat COP28, qui inaugure le Bilan mondial, constitue une étape cruciale pour responsabiliser les pays sur leur action climatique.

Oté

Azir an maronaz, in l'obligassion pou nou rézistan rényoné

Mézami dann toute zafèr néna in lakssion ofissyèl, épi in l'akssion an maron. Souvan dé foi lakssion ofissyèl i sifi pa, mèm lé danzéré lèss ali toussèl — I fo akonpagn ali par in lakssion an dsou in lakssion an klandéstitité, in lakssion an maronaz bien itil.

Souvan défoi kan mi rotourn in pé dsi noute listoir, mi oi de toutan in lakssion an maronaz, épi in lakssion ofissyèl : lakssion ofissyèl sa sé lakssion roganizé épi kanalizé par lo pouvoir é lakssion an dsou sé sète bann mouvman, bann militan, interdi, sansa toléré, antouléka bien vivan dan lo pèp épi son l'avan-garde.

Biensir mi pouré anparl la lang kréol, in gran térin lakssion pou bann mouvman, bann militan, pou bann kontropouvoir, in travaye an long - diré pou fé avanss la koz ; kissoi in travaye dann la roshèrch, kissoi la lite sinplomman la lite, avèk son bann sikssé épi son bann zéshèk. Mé lo pèp maloya, lo pèp séga, épi kabaré, la zamé dékilé.

Kanssa bann militan va désside rakonte in pé, ékri in pé par kèl shomin malizé zot la passé pou nou ariv l'androi ni lé zordi ? Kèl shomin fé mézami pou sorte dann tan noute patoi sinpatik pou ariv dann la lang noute pèp kréol rényoné... landroi mi lé dann mon panssé i amenn amwin rapèl in n'afèr.

Si mi tronp pa, sé lo gran Boris Gamaleya, la fé marke dann bann tèz lo PCR pou son promyé kongré lo mo lang pou noute kréol rényoné & mi pans sé la promyé fo téi marke sa noir dsi blan.

Mé néna in kantité domène lakssion an maronaz i doi trouv son plass. Dimansh Ary té apré parl lo gran krime konte la foré l'apré fé dan lé o La Chaloupe. Biensir i fo konte dsi lakssion ofissyèl, mé zot i kroi pa laksion anmaronaz li ossi li pé done son rézilta.

Dimans Elie la parl la bio-divèrsité é lo karaktèr obligatoire pou défann ali ébin i fo konte dsi lakssion ofissyèl, mé galman dsi lakssion an dsou par bann militan...I fo fèr biensir ! I fo téorizé ziska ké lidéoloji dominante konte noute bio-divèrsité, i lèss la plass lakssion militante, lakssion popilèr, lakssion an dsou, lakssion an missouk, l'akssion an maronaz.

A bon antandèr, salu !

Justin